

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CA 2015-2016 de la Fondation SÉTHY

Lundi le 23 mars 2015 # 01
Salle de réunion 252, rue Principale, Granby

Détails	SUIVI/ RESPONSABLE
<p>Étaient présents : Alain Mochon, Francine L'Heureux, Jean-Thomas Bédard, Julien Cabanac, Luc Dextradeur, Lucie Lequin, Normand Fleury, tous administrateurs élus à la dernière AGA et François Leduc, directeur général</p> <p>1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour : Alain Mochon souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA et un rapide tour de table est effectué. La réunion est ouverte à 7 :20</p>	
<p>2. Nomination des officiers au Conseil d'administration :</p> <p>a. Rôles et responsabilités des dirigeants de la Fondation : François Leduc réfère à un texte (Rôles et responsabilités des administrateurs d'une organisation) qu'il a préparé et dont il a remis une copie à chacun. Les administrateurs sont conviés à en faire une lecture attentive et au besoin on verra à organiser une formation pour ceux qui sentiraient le besoin d'approfondir.</p> <p>b. Élections des dirigeants : Après un tour de table et discussions :</p> <p>i. Alain Mochon est proposé comme président par Julien Cabanac, secondé de Luc Dextradeur. Alain accepte sous condition qu'il puisse disposer de suffisamment de temps pour remplir son mandat;</p> <p>ii. Francine L'Heureux est proposée par Luc Dextradeur, secondé de Jean-Thomas Bédard. Francine accepte de poursuivre à la vice-présidence;</p> <p>iii. Lucie Lequin est proposée par Julien Cabanac, secondé par Alain Mochon. Lucie accepte de prendre le poste de secrétaire dans la mesure où elle puisse être appuyée dans son mandat;</p> <p>iv. Luc Dextradeur, proposé par Alain Mochon, appuyé de Julien Cabanac. Luc continuera d'agir à titre de trésorier de la Fondation.</p> <p>c. Fiches techniques (obligations légales au registre des entreprises) : Luc Dextradeur explique qu'il doit soumettre les informations nominatives (nom, adresse, téléphone et date de naissance) de tous les administrateurs aux registres des entreprises du Québec. François Leduc, remet une feuille recto verso</p>	<p>François Leduc s'informerait pour les cours en ligne de la Fédération des CC du Québec</p> <p>François Leduc enverrait la copie à Luc Dextradeur pour les</p>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA 2015-2016 de la Fondation SÉTHY

<p>qui présente deux formats complémentaires de ces informations sous forme d'une fiche. Une copie complétée et corrigée sera retournée aux administrateurs.</p> <p>d. Diffusion de l'information : Site web, Face book et courriels aux membres : La présentation des dirigeants fera l'objet d'une mise à jour FaceBook et, dès que possible, sera publiée sur notre site web.</p>	<p>changements aux registres</p>
<p>3. Fonctionnement du CA :</p> <p>a. Convocation, quorum et calendrier des rencontres : François Leduc à préparer une ébauche de calendrier pour la tenue des 10 rencontres régulières du CA. Celui-ci est complété en équipe en retenant les 3^{ième} lundis de chaque mois sauf en juillet. Le calendrier complété sera retourné à chacun.</p> <p>b. Formations et ateliers (proposition spéciale) et budget à prévoir : François Leduc présente un document intitulé « Piste de travail pour des ateliers auprès du conseil d'administration et de l'équipe de travail de la Fondation SÉTHY au printemps et à l'été 2015 ». Il fait suite à une proposition de services de Marc-André Guertin, professeur à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke et consultant expérimenté auprès des OBNL et municipalités sur des dossiers de conservation des milieux naturels. On y mentionne aussi des possibilités de formation sur le fonctionnement d'un CA déjà présenté au point 2-a ci-haut. Enfin, Mme Céline Chauvette, qui fut membre du CA en 2009, se propose pour nous accompagner dans la planification et surtout dans l'organisation de notre financement.</p> <p>c. Lac à l'Épaule : Les membres du CA conviennent de se rencontrer le samedi matin le 25 avril prochain pour une rencontre de réflexion et de planification. Le format sera défini et présenté avant l'activité</p> <p>d. AGA spéciale sur le quorum nécessaire aux assemblées : M. Julien Cabanac explique que l'article 142 de nos règlements généraux établit bien le quorum de l'AGA à la majorité simple (50% + 1) des membres en règles. Historiquement, ce chiffre n'a jamais été atteint lors de nos AGA précédentes, pas plus qu'à la dernière assemblée tenue le 24 février dernier. Après discussion, il a été convenu de convoquer une AGA spéciale et de proposer une modification du quorum. On demandera aux membres lors de cette convocation de signer une procuration s'ils ne peuvent être présents. De cette façon, nous devrions régulariser la situation pour la tenue de nos prochaines assemblées générales.</p>	<p>F. Leduc fera les démarches auprès des 2 ressources pour voir comment procéder à notre Lac-à-l'Épaule et si possible de nous y accompagner.</p> <p>F Leduc en fera la préparation et la convocation</p> <p>On procédera par courriels auprès du CA à partir d'une proposition préparée par Julien Cabanac</p>
<p>4. Procès-verbal de la 9^e rencontre du jeudi 15 janvier 2015 (quorum ?) : Alain Mochon propose que les 3 membres qui étaient présents en fassent la lecture pour l'adopter à la prochaine rencontre.</p>	<p>F. Leduc retournera le PV et fera le rappel nécessaire</p>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CA 2015-2016 de la Fondation SÉTHY

<p>5. Rapport des officiers et membres du CA :</p> <p>a. Rapport du président, Alain Mochon :</p> <p>i. Dossier Potvin : Alain fait lecture de la lettre reçue de Paul-Émile Potvin, datée du 15 septembre 2014. Il fait un état de chose du dossier et explique les pièges et difficultés que présentent celui-ci. Un projet de lettres préparée par Alain est déposé qui va dans le sens de n'engager aucune démarche tant qu'une étude de caractérisations démontrent l'absence de contamination su sol. Par ailleurs, Alain explique que notre implication dans la protection d'une partie seulement du terrain, sans avoir un accès direct à la rivière ne lui apparaît pas appropriée.</p> <p>b. Rapport du trésorier, Luc Dextrateur</p> <p>i. Bilan au 23 mars 2015 : M. Dextrateur dépose un état des résultats pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 1^{er} mars 2015. Il a aussi présenté les résultats comparatifs avec ceux de l'année dernière. Les chiffres compilés par projet permettent un meilleur suivi des divers dossiers. On constate un léger surplus des revenus sur les dépenses de l'ordre de 3 364,75\$.</p>	<p>Alain va consulter de nouveau M. Sylvain Primeau du MDDELCC pour voir avec lui ses attentes dans ce dossier, avant de procéder à l'expédition de la lettre à M. Potvin.</p>
<p>6. Rapport du directeur général :</p> <p>a. Liste des projets en cours et plan d'action annuel : François Leduc remet une copie du plan d'action de l'an 1 qui sert de base au suivi des projets. Une réflexion doit-être faite pour que les éléments de suivi des dossiers soient faits par les membres du CA.</p> <p>b. La liste des membres à jour en date du 19 mars donne 70 membres en règle auxquels s'ajoutent 13 nouveaux membres proposés par Alain Mochon, secondé de Lucie Lequin qui sont donc officiellement acceptés. On compte aussi 14 membres à vie, ce qui totalise 97 membres en règle.</p> <p>c. Activités spéciales :</p> <p>i. Suivi au 5 à 7 des Conserv'Acteurs... Conférence du 22 avril : François Leduc explique qu'il serait souhaitable de donner un suivi aux propriétaires acteurs de la conservation volontaire suite au succès de notre 5 à 7 du 29 janvier dernier. Après discussion avec Stéphanie Côté de Nature-Action Québec (NAQ), celle-ci a décidé d'investir l'enveloppe de 2 500\$ provenant de la subvention consentie par l'OBV Yamaska, dans le cadre du programme Opération Bleu-Vert du MDDELCC, pour le projet de la Ceinture verte à des fins de sensibilisation des propriétaires. François explique qu'en ajoutant des fonds demandés dans un projet de conservation volontaire auprès de la Ville de Granby, il nous est possible d'organiser une conférence qui sera prononcée par Louise Gratton le mercredi 22 avril au CINLB. Une invitation par lettre sera faite par la</p>	<p>F. Leduc fera une proposition au CA</p> <p>F. Leduc animera une équipe de bénévoles qui aideront à l'organisation de l'événement</p>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CA 2015-2016 de la Fondation SÉTHY

<p>Fondation SÉTHY aux 300 propriétaires de Granby et NAQ en enverra une aux quelques 175 propriétaires du Corridor Bleu et Vert.</p> <p>ii. Pique-Nique réservé aux membres (mini bioblitz) : François Leduc fait une brève présentation d'une idée d'activité pour mobiliser nos membres qui met à contribution au moins un propriétaire impliqué dans la conservation volontaire. Prévues pour la fin mai, début juin l'activité sera proposée à la prochaine rencontre du CA.</p>	
<p>7. Retour sur la 9^{ème} AGA du 24 février 2015 :</p> <p>a. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 février dernier, tel que rédigé par Pierre Michaud, sous proposition d'Alain Mochon, secondé de Lucie Lequin.</p> <p>b. Membership, membres participants Quorum : Déjà traité plus haut au point 3-a.</p> <p>c. Lieux, horaire, pause et animation : Les membres du CA témoignent de leur appréciation générale du déroulement de l'AGA. Il est convenu de revenir sur ces points lors de la préparation de la 10^{ème} AGA prévue pour février 2016</p> <p>d. Invités et conférence : Très bonne conférence</p>	<p>Pensez à remercier par lettre les membres du CA sortant</p>
<p>8. Affaires nouvelles : Les points suivants ont été reportés à la prochaine rencontre.</p> <p>a. Mano (inscription coût 125\$)</p> <p>b. Demande du COOHY (samedi 13 juin) invitation ?</p> <p>c. AGA de Tourisme Granby (1^{er} avril 19 :00)</p>	
<p>9. Prochaine réunion et levée de l'assemblée : La réunion est levée à 21 :45.</p>	

*D : Décision

*O : Orientation

*I : Information